



" Pommes d'Amis "

AMAP de BONDY (Association loi 1901)

Siret : 523 371 557 00019

44, rue Roger Salengro 93140 BONDY

☎ : 01 48 47 39 95 - @ : pommesdamisbondy@gmail.com



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU VENDREDI 17 MARS 2017

Le vendredi 17 mars 2017, les membres de l'Association se sont réunis sur convocation régulièrement adressée. Philippe WOLF, Président constate que 36 adhérents sont présents. Il déclare l'Assemblée Générale ouverte.

Début de l'Assemblée Générale à 19h04

Président de séance : Philippe Wolf

Secrétaires de séance : Samia Aït-Mansour et Françoise Leroi

Modérateur : Frédéric Chéry

1 - PRESENTATION DU DEROULEMENT ET DES INTERVENANTS

Philippe Wolf, Président de Pommes D'amis procède à la présentation du déroulement de l'A.G. et des différents intervenants parmi lesquels certains de nos producteurs présents et la directrice de l'Association SOS Femmes 93. Il présente également les membres du C.A.

Philippe indique que les rapports, moral et financier, seront à la disposition des présents sous forme papier à l'issue des interventions, et à la disposition de l'ensemble des adhérents via leur publication sur le blog de l'association.

2- PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER

Présentation du rapport financier par Renée Dufant, Trésorière de Pommes D'Amis.

La trésorerie de Pommes d'Amis se porte bien, les comptes de l'association sont largement excédentaires. Le C.A a décidé de proposer à l'A.G de voter une baisse de la cotisation.

→ Proposition : Passer la cotisation annuelle de 24,00 € vers 20,00 €

0 contre, 4 absentsions → la proposition est adoptée.

Certains adhérents considèrent que même à 20,00 €, l'adhésion reste trop élevée.

Un débat a lieu :

- Philippe présente les arguments qui ont concouru à cette proposition :
 - o Le C.A a largement débattu de ce sujet avant d'aboutir à cette proposition.
 - o Cette diminution du montant de la cotisation est une 1^{ère} pour l'association. Les A.G précédentes lorsqu'elles s'exprimaient sur ce sujet, augmentaient le prix de l'adhésion.
 - o Aux vues des hypothèses et décisions déterminant le budget prévisionnel de l'année à venir : 100 adhérents à 20€ (seule source de financement de l'association), pas de demande de subvention (au regard de notre trésorerie et de l'apport actuel très important de la commune), du contexte de travaux à la Ferme Caillard, et du constaté des dépenses de l'année écoulée, le C.A a considéré que le montant soumis à l'approbation de l'A.G était « réaliste ».
 - o Les Statuts de l'association prévoient le vote du montant de la cotisation, pas la détermination du montant proposé.
- Après les différentes interventions, il est décidé que ce sujet devra être débattu dans le courant de l'année à venir. Les modalités de ce débat restent à préciser.

3- PRESENTATION DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

Présentation du rapport moral et d'activités par Philippe.

Nous comptons à ce jour 120 paniers (98 à 8€ - 22 à 16€) et 150 adhérents.

Un nouveau contrat sur 10 mois, sans paniers en Juillet-Août est proposé aux adhérents à compter de la nouvelle saison (17). Ce contrat a été bâti à la demande de certains de nos adhérents, principalement des enseignants, après en avoir discuté avec nos maraîchers. Le contrat actuel basé sur 2 saisons de 6 mois demeure néanmoins.

4- VOTES D'APPROBATION DES RAPPORTS PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Il est demandé à l'assemblée générale de procéder à un vote de confiance suite à la présentation de ces deux rapports.

→ Ils sont approuvés à l'unanimité des adhérents présents.

5- POINT DE SITUATION DU PROJET POUR LA FERME CAILLARD

Sylvine Thomassin, maire de Bondy, nous présente l'état d'avancement du projet de transformation de la ferme Caillard.

La ferme Caillard accueille plusieurs acteurs de notre commune : l'Amap Pommes d'Amis, le Téléthon, les Bondyzarts et les enfants des écoles à travers la réalisation d'un potager.

L'idée du projet est que ce lieu devienne une « maison folie », à l'image de celle de Lille. On y trouvera des Associations, dont bien évidemment Pommes d'Amis, un théâtre de poche, un café citoyen, etc... Ce sera une plateforme vivante de l'économie sociale et solidaire au sein de la commune.

Sylvine Thomassin souhaite conserver le « caractère » de la ferme Caillard, elle a la volonté de la « laisser au maximum dans son jus ». Elle a fait remettre un jeu des plans à Pommes d'Amis.

Les travaux ont été chiffrés à 500 000 €. Ils doivent se dérouler entre Mai 2017 et Juin 2018.

Madame La Maire nous propose des solutions de repli durant cette période. La première serait d'organiser nos distributions à l'ancienne Gendarmerie dont les locaux ont été entièrement rénovés.

Une autre proposition serait de s'installer dans des locaux rachetés par la Ville récemment - Les anciens Etablissements Bardusch (maison bourgeoise + entrepôts). Ce dernier lieu est très excentré.

Madame Thomassin s'engage vis-à-vis de l'A.G à ce que l'AMAP, si elle devait « quitter » la ferme durant les travaux, pour des nécessités de sécurité, puisse la réintégrer dès la fin du chantier.

Philippe exprime notre désir de pouvoir rester sur le site de la ferme Caillard durant l'ensemble des travaux, en évoquant les facilités que le lieu représente pour nos adhérents.

Présentation du détail des travaux en projet :

- Rénovation de la maison et des espaces extérieurs avec réalisation d'un cheminement et des accès adaptés aux personnes handicapées.
- Réalisation d'un Théâtre de poche dans la grange qui sert actuellement à la distribution des paniers à 8€
- Le chantier électrique sera réalisé par les Services de La Ville - prévision des travaux d'avril 2017 à juin 2018
- Des chantiers d'insertion assureront une très grande partie des travaux qui se dérouleront à la ferme. Ceci afin que des jeunes puissent apprendre les métiers du bâtiment - prévision travaux de septembre 2017 à juin 2018

6- PRESENTATION DE NOS PRODUCTEURS ET DE LEURS PRODUITS

Hervé - boulanger dans l'Oise

Hervé nous fait part de sa satisfaction quant à la collaboration entre notre Amap et sa boulangerie.

Il nous rappelle que ce sont des conditions exceptionnelles pour lui, qui diffèrent de son mode de fonctionnement avec les autres Amaps, à savoir : pour nous sur la base de commandes d'une semaine sur l'autre, alors que les autres fonctionnent sur la base d'engagements sur une certaine durée...

Ses pains sont au levain naturel avec une fermentation lactique, méthode ancestrale qui date du début du siècle dernier et différente d'une fermentation alcoolique.

Il veut conserver une technique et un savoir-faire traditionnels en utilisant une cuisson au feu de bois, un pétrissage à la main et actuellement a fait l'acquisition d'un pétrin.

Cela donne des pains de formes irrégulières, de robes différentes par la cuisson au feu de bois et par la fermentation.

Annie et Jean-Luc - maraichers

Maraichers bios depuis 1999, ils cherchent à fournir des légumes les plus diversifiés possibles via notamment les légumes dits oubliés.

Ils expriment leur mécontentement quant à la proposition du contrat sur 10 mois, indiquant le découvrir, en précisant qu'ils sont inquiets du devenir des légumes (production excédentaire) sur les 2 mois d'été. Ce qui pour eux, voudrait dire les mettre au compost.

Ils craignent que ce type de contrat ne rencontre un succès trop important.

Philippe intervient pour préciser qu'Annie et Jean-Luc ont bien accepté la mise en place de ce type de contrat tel qu'il est proposé, dès la 1^{ère} discussion qui a eu lieu en Avril 2016 ! Il révoque les arguments qui avaient « emporté » leur adhésion lors des discussions qui ont eu lieu, à savoir : un nombre prévisionnel d'adhérents supplémentaires sur la saison d'été, de nombreux adhérents absents durant une bonne partie des vacances ne prenant des paniers qu'à compter de la saison d'hiver. Ceci entraînant de fait, un plus grand nombre de paniers sur la période, donc un revenu augmenté pour eux.

Philippe propose de faire un suivi régulier de la répartition des types de contrat, et de « mesurer » l'incidence sur le nombre de paniers de la mise en place de ce contrat sur 10 mois. De faire en plus une communication incitative quant au contrat d'été sur 6 mois.

A la question : « que faire de l'excédent ? », des adhérents présents ont répondu de les répartir sur les paniers à servir, car de la même manière que nous acceptons d'avoir un panier qui fluctue en fonction de conditions climatiques plus ou moins bonnes, nous devrions avoir un peu plus dans nos paniers lorsque la récolte est meilleure. Et surtout ne pas les mettre au compost comme Annie semble le prévoir.

Par ailleurs, Annie et Jean-Luc nous disent qu'ils souhaitaient une augmentation du prix du panier pour la saison qui débute.

Réponse du C.A.

La proposition d'augmenter le prix du panier a été évoqué pour la 1^{ère} fois, la veille au matin et plus précisément lors d'un échange téléphonique entre Philippe et Annie. Il est bien évidemment impossible de mettre en œuvre cette augmentation, la phase de renouvellement ayant déjà débuté avec l'envoi des documents incluant les tarifs, aux adhérents. Elle ne pourra au mieux, intervenir qu'à compter de la saison 18, c.a.d Avril 2018.

Ce point ne sera pas débattu durant l'A.G mais devra être traité ultérieurement entre le C.A et Annie et Jean-Luc.

Annie et Jean-Luc nous apprennent que l'AMAP de Bondy, donc « Pommes d'Amis », représente 80 % de leur chiffre d'affaire.

Concernant le contrat sur 10 mois, il a été demandé en avril 2016 et provient du constat que des adhérents, principalement enseignants, ne renouvelaient pas les paniers sur la saison d'été (contrat de 6 mois) car ils ne pouvaient pas récupérer leur panier durant 2 mois, en juillet et
Amap Pommes d'Amis Bondy - A.G.O. - Compte-rendu

août, et préféreraient donc ne pas renouveler. Ce qui revenait à une perte de 6 mois, en termes de production et de revenu pour Annie et Jean-Luc, du fait des adhérents concernés.

Gérard rappelle qu'avant notre collaboration avec Annie et Jean-Luc qui est sans interruption en Juillet-Août, il n'y avait pas de distribution durant 3 semaines l'été !

Rappelons qu'en adhérant aux paniers que proposent Annie et Jean-Luc, les adhérents concourent à soutenir leur type d'agriculture en leur garantissant un revenu décent et régulier chaque mois, mais néanmoins cela demeure un coût pour les adhérents.

Sur la base des années précédentes, on peut estimer à une vingtaine de personnes, les adhérents qui ne renouvellent pas sur la saison avril-septembre. Il est donc préférable pour tout le monde, d'avoir au moins 4 mois sur les 6 mois de la période, en production et en revenus plutôt que rien du tout.

Dès avril 2016, nous avons donc débattu et approuvé en C.A la proposition de nouveau contrat, et lancer le processus de mise en place.

Les maraichers étaient donc pleinement au courant.

Jean-Luc présent lors des distributions a d'ailleurs, deux semaines avant l'A.G., assisté à la mise en place du renouvellement des adhésions à venir incluant le nouveau contrat.

Il nous paraît difficile de dire à l'avance combien de personnes opteront pour ce type de contrat. Nous en ferons un suivi très régulier, et nous tiendrons Annie et Jean-Luc informés à chaque fois.

Par ailleurs, nous rappelons qu'Annie et Jean-Luc pour palier l'excédent éventuel nous avait fait part d'une prospection vers une conserverie.

Nous sommes attentifs à la production d'Annie et Jean-Luc et aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer. Nous sommes soucieux de leur garantir des revenus décents. En revanche, nous n'apprécions pas la présentation « infidèle » qui a été faite par eux, quant à la procédure qui a débouché sur la mise en place du nouveau type de contrat.

La possibilité d'une proposition de contrat réservée aux enseignants a été soulevée dans l'assistance. Nous répondons que tous les adhérents sont égaux et doivent bénéficier des mêmes propositions de contrats.

Une question est posée pour savoir comment augmenter le nombre de paniers de l'AMAP pour les maraichers ?

Rappelons en 1^{er} lieu que le nombre maximum de paniers a été fixé à 120 paniers par décision du C.A de Pommes d'Amis.

Si nous partons sur un contrat de 12 mois fermes, nous n'aurons pas d'adhésions. Les gens sont libres de choisir de prendre des paniers d'été ou d'hiver. Cela a aussi un impact sur le budget familial...

Il est clair que nous avons à faire à deux modes de vie - urbain et rural. Nous devons donc trouver un « modus-vivendi » et c'est que nous avons toujours appliqué. C'est d'ailleurs dans ce cadre qu'est né le contrat sur 10 mois.

Jocelyne - représentante de ses deux frères producteurs de pommes

L'exploitation agricole est située en Indre et Loire et propose des produits bios depuis 1965 ; les deux frères Éric et Martial ayant pris le relais du papa.

Ils viennent apporter leurs produits (pommes, jus et cidre) sur les marchés de la Région Parisienne (entre-autres à Joinville dans le 94).

Jocelyne récupère donc les produits commandés lors de leur venue à Joinville pour les apporter à l'AMAP le mercredi.

L'exploitation compte 12 Ha de vergers avec toutes les variétés de pommes proposées.

Les jus étaient à l'origine fabriqués sur place mais ne le sont plus à présent. Pour des raisons de respect des conditions d'hygiène et de conformité, les fruits sont confiés à un transformateur habilité.

La production varie en fonction des conditions climatiques, notamment du gel. Il est prévu des pommes jusqu'en avril 2017.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION S.O.S FEMMES 93, PARTENAIRE DE L'AMAP

L'association S.O.S. Femmes de Seine-Saint-Denis se situe à Bondy.

Christiane Pernault directrice adjointe sur la partie Accueil et hébergement, est venue nous présenter son association à qui nous donnons les paniers non réclamés.

L'association a pour vocation de venir en aide aux femmes victimes de violences conjugales et ce depuis plus de 25 ans. Elle a une vocation régionale mais n'en demeure pas moins une « référence » pour de nombreuses régions.

Le pôle accueil se situe rue du Moulin à Bondy.

Les femmes sont libres de venir sans rendez-vous, dès qu'elles se posent des questions...
Il s'agit également d'un accueil et d'un accompagnement des enfants.

Le pôle d'hébergement se situe également à Bondy.

Le but étant de garantir la sécurité des familles à travers les « CHRS » (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) et « mères enfants ».

Les hébergements se situent sur les villes de Noisy-Le-Sec, Bondy, Rosny-Sous-Bois. L'idée étant de rester au plus près de la réalité, en immersion parmi les habitants des immeubles.

L'association compte actuellement 123 personnes, 47 femmes et 76 enfants de tous âges.

Quelques chiffres : en France

- 1 femme sur 10 est une victime de violences - étude menée par l'INSEE et L'université de La Sorbonne
- La Délégation aux victimes du ministère de l'intérieur, l'Etude nationale des décès au sein du couple fait état d'une femme tuée tous les 2.5 jours.

- L'action militante de l'association élabore en coordination avec les organismes publics, une analyse et des propositions pour les lois mises en place. Elle assiste les femmes à travers la mise en place d'un numéro de téléphone d'urgence...
- Les actions menées sur le territoire ont débouché sur la volonté exprimée par d'autres régions de copier le fonctionnement de la Seine-Saint-Denis. Ce territoire servant d'exemple à travers ses innovations et son inventivité, entre autres...
- S.O.S Femmes 93 propose les légumes frais de l'Amap aux femmes accueillies. L'association récupère les légumes le jeudi matin à l'Amap et les propose dès le début d'après-midi.
- S.O.S Femmes 93 bénéficie d'un fond d'aide alimentaire et les femmes hébergées ont à disposition un local qui sert de banque alimentaire.
- Afin d'accroître le rapprochement entre nos associations, S.O.S. Femmes 93 est devenue adhérente de Pommes d'Amis.
- Christine remercie chacun d'entre-nous et l'association dans son ensemble pour notre implication.

7- ELECTION DES MEMBRES DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

13 membres siègent actuellement au C.A. de Pommes d'Amis.

Chantal Catant est Présidente d'Honneur de Pommes d'Amis. Elle participe aux C.A mais n'a pas de droit de vote.

9 membres actuels souhaitent poursuivre leurs actions :

- Samia Aït-Mansour
- José Andrade,
- Frédéric Chéry
- Renée Dufant
- Jocelyne Ganneau
- Roger Lefebvre
- Françoise Leroi
- Hervé Louillet
- Philippe Wolf

Le C.A. se réunit une fois par mois au vu des sujets à traiter. Il se déroule sous forme d'un repas partagé de type « Auberge espagnole ».

Il a lieu le lundi, le mardi ou le jeudi à tour de rôle pour permettre à chacun de pouvoir y assister (contraintes familiales, professionnelles et autres) et ce à partir de 19h00.

6 adhérents souhaitent intégrer le Conseil d'Administration :

Amap Pommes d'Amis Bondy - A.G.O. - Compte-rendu

- Caroline Masselot
- Jean-Baptiste Engelibert
- Ghislaine Henry
- Martine Carn
- Sylvie Chouquet
- Cécile Tertre

Le nombre de candidats n'excédant pas le nombre de places disponibles, l'ensemble des candidats sont retenus et intègrent le C.A de Pommes d'Amis.

Juste après l'A.G, les membres du nouveau C.A se réuniront afin d'élire immédiatement le nouveau bureau.

8- QUESTIONS DIVERSES

- Serge Besnard quitte l'AMAP et souhaite expliquer sa décision ; à savoir qu'il a été suspecté d'avoir « volé » des paniers et de s'être fait rémunérer pour apporter les paniers aux personnes dans l'impossibilité de se déplacer.

Il souhaite également dire aux maraichers présents sa déception sur la variété des produits proposés, que les pommes de terre étaient germées et les pois remontés.

- Marie-Odile Scnepf a le sentiment que tout a été discuté en C.A. et que rien ne semble pouvoir être décidé en A.G.

Il est rappelé que l'A.G. n'a pas cette vocation. On peut y débattre de tout, mais le périmètre des votes est lui bien défini dans les statuts de l'association et son règlement intérieur.

L'A.G a pour but de faire le point de l'année écoulée par les rapports financier, moral et d'activité, de les valider, de voter la cotisation, et d'élire le nouveau C.A.

Marie-Odile souhaiterait que le règlement intérieur et les statuts soient disponibles sur le blog et en version papier.

Il est rappelé que c'est déjà le cas pour ce qui concerne le papier, et que toutes les publications de Pommes d'Amis sont consultables sur place sur simple demande. Ils seront également mis en ligne sur le blog de l'association.

- Un trombinoscope des membres du bureau et des adhérents acceptants d'y figurer est actuellement en cours de réalisation par Frédéric Chéry (membre du C.A.).

L'idée est de pouvoir identifier d'une part les personnes du C.A. et d'autre part permettre et favoriser les échanges entre adhérents via notamment l'idée de faire apparaître les activités de chacun...

- Annie et Jean-Luc nous adresseront les dates pour lesquelles ils auront besoin d'un coup de main sur leur exploitation.

- Est-il possible de ne plus prendre de paniers mais de bénéficier des autres produits (pain, œufs...) ? La réponse est non.

- La boîte à idées mise à disposition
- Peut-on proposer d'autres fruits que les pommes existantes ?
Pommes d'Amis proposent déjà beaucoup de produits, il paraît donc difficile pour des raisons d'organisations de prévoir encore de nouveaux produits.
D'autant plus qu'il ne faut pas oublier que nous allons devoir partager les lieux avec bien plus de personnes que jusqu'alors.
- Pas suffisamment de viande d'agneau proposé par le producteur de porc. Cela est dû au fait qu'il n'a pas eu beaucoup de naissances. Il ne nous fournira donc qu'une fois par an.
- Peut-on envisager la possibilité de s'exprimer sur le blog avec retours ? La réponse actuelle est non, sauf à avoir un modérateur qui surveille en permanence ce qui y est publié. En revanche, on peut solliciter une réponse en écrivant, soit via la boîte à idées, soit à l'adresse mail de l'association. De plus, les membres du C.A. sont présents lors des distributions et peuvent répondre ou faire remonter les questions.
- Est-il envisagé de faire connaître l'AMAP dans les écoles ? Bien sûr. C'est déjà une orientation que Pommes d'Amis met en œuvre.
- Des actions sur le SOL ou autres pour lesquelles a participé Pommes d'Amis sont à renouveler à Bondy via des soirées à thème. Pommes d'Amis continuera en outre la diffusion des informations via le blog et via l'affichage à la ferme.
- Pommes d'Amis participe à la semaine de la Fraternité en ouvrant la ferme Caillard pour expliquer son fonctionnement, proposer une dégustation de produits - pommes et jus bio et en exposant un panier type.
- Antoine Puyenchet revient sur la volonté d'Annie et Jean-Luc d'augmenter le prix du panier à 17,00 € au lieu de 16€, et à 8,50 € au lieu de 8€. Qu'est-ce qui justifierait cette augmentation ?
Annie et Jean-Luc nous explique que cela est dû à la hausse du prix des terres et des graines avec un coût de 15 000 € pour les graines et 55 000 € pour les plants.
Philippe renouvelle la demande formulée à Jean-Luc et Annie d'avoir la valeur des paniers fournis vs le prix moyen de leur contenu sur les marchés de la région de production. C'est un des éléments de transparence inscrits dans la charte des Amaps.
L'augmentation du prix du panier sera débattue entre nos maraîchers et les membres du C.A. pour une application éventuelle la prochaine saison.
- Concernant le devenir de Pommes d'Amis sur la ferme Caillard durant la période des gros travaux, José Andrade et Philippe rencontreront prochainement le responsable du chantier pour la ville de Bondy, afin de lui proposer des aménagements qui nous permettraient de rester à la ferme durant les travaux.

Fin de séance 21h56

A 21 heures 56, l'ordre du jour étant épuisé, Philippe déclare l'assemblée générale ordinaire close et invite les adhérents à partager le pot de l'amitié.

Il invite les membres du C.A à se réunir immédiatement pour élire le nouveau bureau.

Philippe Wolf

Le Président de Pommes d'Amis

Samia Aït-Mansour

La Secrétaire de Pommes d'Amis